

Délibération affichée,  
rendue exécutoire,  
après transmission au  
Contrôle de la Légalité  
le : 29/12/14

## DEPARTEMENT DES YVELINES

AR n° : 078-227806460-20141218-lmc184073-DE-1-1

**CONSEIL GENERAL**

Séance du jeudi 18 décembre 2014

**POLITIQUE A02 RENDRE POSSIBLE L'ÉQUIPEMENT DES COMMUNES  
POUR DES SERVICES ÉQUITABLES A TOUS LES YVELINOIS  
BONIFICATION DU TAUX DE SUBVENTION DES CONTRATS DÉPARTEMENTAUX  
- COMMUNES BÉNÉFICIAIRES AU TITRE DE L'EXERCICE 2015**

LE CONSEIL GENERAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.3211-1, L.3221-1, L.3131-1, L.3131-2, R.3131-1, L. 2334-17, R. 2334-4, R. 2334-5, L. 2334-1 et suivants ;

Vu les délibérations du Conseil Général en date des 27 juin 2003 et 22 septembre 2006 relatives au règlement des contrats départementaux ;

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil Général,

Sa Commission des Finances et des Affaires générales entendue,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- I - Décide que les communes des Yvelines de plus de 2 000 habitants seront éligibles au titre de la bonification des contrats départementaux dans les cas suivants :
1. Si le taux communal de logements sociaux (par rapport au nombre de logements imposables à la taxe d'habitation) est supérieur à 50%,
  2. Si le taux communal de logements sociaux est compris entre 20 et 50% et le potentiel financier communal par habitant est inférieur à la moyenne départementale de la strate démographique correspondante minorée de 10%.
- II - Précise que les données DGF 2011 seront retenues pour apprécier le critère du potentiel financier.

III - Retient que pourront bénéficier par conséquent, pour l'année 2015, de la bonification du taux de subvention, les contrats départementaux des 21 communes suivantes :

Achères	Fontenay-le-Fleury	Meulan-en-Yvelines	Verneuil-sur-Seine
Bonnières-sur-Seine	Guyancourt	Les Mureaux	Vernouillet
Chanteloup-les-Vignes	Magnanville	Le Port-Marly	Verrière (La)
Clayes-Sous-Bois (Les)	Mantes-la-Jolie	Saint-Cyr-l'Ecole	
Conflans-Sainte-Honorine	Mantes-la-Ville	Sartrouville	
Ecquevilly	Le Mesnil-le-Roi	Trappes	